



Extrait du Solidaires-Météo

<http://www.solidaires-meteo.org/CTSS-DIROI-du-22-juin-2017.html>

CTSS DIROI du 22 juin 2017

- Sections locales - La Réunion - CTSS DIROI -

Date de mise en ligne : jeudi 29 juin 2017

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

Compte Rendu Solidaires Météo du CTSS DIROI du 22 juin 2017.

Solidaires Météo était représenté par Hubert Quetelard, Christophe Perrier et Christophe Tanguy.

Réorganisation des tâches à ADM :

Dans le contexte de réduction d'effectifs des agents administratifs et ouvriers d'état, les différentes tâches incombant aux personnels non remplacés, vont être redistribuées aux agents encore en poste. Plusieurs fiches de postes sont ainsi remaniées et s'accompagnent d'un allongement sensible de la liste des tâches à accomplir.

Solidaires Météo demande à ce que ces nouvelles tâches soient accompagnées de véritables formations dans le but d'acquérir les compétences nécessaires à leur accomplissement. Nous nous interrogeons sur la surcharge de travail pesant sur nos collègues. Est-elle compatible avec l'armement actuel de la division ?

La direction nous informe que l'encadrement est là pour gérer le flux de travail, et ne s'interdit pas de faire appel à VMR (administratif) pour la période de fin d'année. Elle mettra en place des formations pour accompagner le personnel.

Solidaires Météo demande à ce que la division ADM soit armée d'un poste d'adjoint. Nous demandons parallèlement le rétablissement d'un poste technique d'encadrement à la logistique pour gérer les dossiers techniquement exigeants et les suivis de chantier. Nous faisons remarquer que ce poste, occupé auparavant par un TSM, a été malheureusement supprimé par l'une des directions précédentes. DIROI/D admet qu'il y a un gros manque sur ces points et que toute évolution ne pourra se faire qu'à effectif constant sur la DIR. Il propose qu'un diagnostic soit établi pour le prochain CTSS de fin d'année afin d'envisager des évolutions sur le sujet.

Station aéronautique de Gillot et radio sondage :

L'installation du radio sondage automatique va prendre du retard à cause du dépassement de l'enveloppe financière qui avait été prévue.

De ce fait l'observation ne sera pas automatisée avant l'année prochaine, et la station de Gillot ne fermera pas avant mai 2018. La liaison informatique avec la station va être upgradée vers le mois de septembre, et va pouvoir permettre l'utilisation de synopsis.

Le service prévision va passer du système synergie au système synopsis entre septembre et novembre 2017. La réorganisation à 3 postes au Chaudron ne sera effective qu'en mai 2018. Cette nouvelle organisation PREVI sera débattue au CTSS de novembre.

Concernant la station de Gillot, METEO FRANCE gardera le bâtiment, car la situation géographique du terrain, sur l'enceinte aéroportuaire, ne permet aucune activité autre qu'aéronautique.

Concernant le radio sondage, plusieurs scénarios pourront être envisagés, notamment le démarrage de l'auto sonde avec de l'hélium dans les premiers temps.

L'implantation de la centrale à hydrogène sera certifiée et vérifiée par un cabinet d'expertise spécialisé indépendant.
« Commentaire Solidaires » : Nous apprenons que Météo France conserve la gestion du bâtiment de la station de Gillot. Où est donc l'utilité de délocaliser la prévision aéronautique sur le site du Chaudron ?

Station Météorologique de Mayotte :

La direction a décidé de faire basculer l'observation aéronautique humaine à l'OBS AUTO à partir du mois de septembre 2017 avant l'audit externe concernant le volet AERO.

La direction a demandé à DSM/AERO la possibilité de transférer la rédaction des TAF à Mayotte. DSM n'a pas encore donné de réponse. La montée en puissance de la CVH et des besoins CLIM et commerciaux, amèneront de nouvelles activités à la station.

La future organisation de la station ne sera débattue qu'au prochain CTSS de novembre. Elle ne s'appliquera que par la suite. Notons qu'un des collègues a demandé à passer sur une activité de TSI (le poste sera probablement ouvert à la suite du prochain CTSS).

La direction indique que l'abonnement des agents pour le passage de la barge pourra être partiellement pris en charge, selon le taux réglementaire.

Logements du Chaudron :

La direction nous propose un mode opératoire pour l'attribution des logements du Chaudron.

Solidaires Météo demande que les organisations syndicales soient consultées pour toute nouvelle attribution de logement.

Notons que les logements du Chaudron, depuis la réévaluation des loyers, n'attirent plus les convoitises !

Rappel, il existe 3 types de conventions d'occupations : NAS, COP/A et COP/15.

NAS et COP/A sont réservés aux agents soumis à contraintes particulières ou astreintes, le COP/15 concerne tous les autres cas. A la DIROI, 5 postes de prévisionniste donnent droit au COP/A. DIROI/D ne s'opposerait pas à ce qu'un TSM soit logé en COP/A, pour permettre de renforcer l'effectif PREVI lors des alertes cycloniques. Notons là l'évolution des esprits de la direction !

Les autres logements vacants seront proposés aux agents de la DIROI en COP/15. Il s'agit d'un bail précaire d'un an, éventuellement renouvelable année par année. L'attribution se faisant selon des critères d'arrivée en poste, de composition familiale ou de situation sociale des agents.

Notons que les agents mutés sur des postes à contrainte (NAS et COP/A) mais ne désirant pas bénéficier d'un logement de l'administration, seront tenus de résider à moins de 30 minutes de leur lieu de travail, en conditions normales de circulation (cf circulaire du ministère du budget).

Problèmes H&S et NOTAM à Mayotte (point demandé par Solidaires) :

La récente visite de l'ISST à Mayotte a mis en lumière des dysfonctionnements notoires :

Usure avancée des pneus du véhicule de service. Ce qui devait arriver arriva, éclatement d'un pneu en rase campagne lors de la visite d'une station automatique, en présence de l'ISST. En vous épargnant les nombreux détails pittoresques de cette journée épique, Solidaires souhaite dénoncer la mise en danger des personnels lors de cette mission.

Défaut d'entretien du parc à instruments, la végétation, trop haute, empêche le bon fonctionnement des capteurs de vent et de mesure de base des nuages. L'achat d'une nouvelle débroussailleuse, demandé l'an dernier par le chef de station au service ADM, n'a toujours pas été effectué. Un NOTAM a dû être diffusé pour signaler ce défaut !! Certainement du jamais vu à Météo France !! On notera par ailleurs, l'effet dévastateur provoqué par cet état de fait sur notre image de marque au niveau local.

En cause dans ces dysfonctionnements : la lenteur des services administratifs de la DIROI, lacune d'autant plus inacceptable qu'elle impacte directement la sécurité des agents.

Conscient du problème, le directeur souhaite trouver une marge de progrès en demandant par exemple que certains achats soient traités en priorité.

Pour Solidaires, la récente baisse sensible des effectifs du service ADM n'est sans doute pas étrangère à la multiplication de ces dysfonctionnements.